



NOM PRENOM	GRADE UNI.	FACULTE	INSTITUT Unité de recherche	PROF RESPONSABLE	TAUX ACTIV.	DEBUT D'ACTIVITE
	Doctorat	SSP	ISS – CEG	Eléonore Lépinard	100%	01.09.2022

I. PARTICIPATION A L'ENSEIGNEMENT (30%)

NR. CRT.	ACTIVITES	% *	OBSERVATIONS
1.	<i>Approche intersectionnelles du genre</i> , séminaire Modalité d'évaluation : validation interne 6 crédits de BA au semestre de printemps <i>NB : 3 ECTS = 6 %, 6 ECTS = 12%</i>	12	Sous la responsabilité de l'enseignant·e titulaire, y compris aide à l'évaluation des connaissances
2.	<i>Politiques du genre et de la sexualité</i> , cours-séminaire Modalité d'évaluation : contrôles continus 6 crédits de MA <i>NB : 3 ECTS = 6 %, 6 ECTS = 12%</i>	12	Sous la responsabilité de l'enseignant·e titulaire, y compris aide à l'évaluation des connaissances
3.	Participation à la surveillance et à la correction d'examens d'autres enseignements de la filière, etc.	4	Sous la responsabilité de l'enseignant·e titulaire
4.	Formation pédagogique	2	Selon l'offre du CSE, à effectuer de préférence les 2 premières années de l'assistantat (100 h max)

II. TRAVAUX DE RECHERCHE PERSONNELS (50%)

NR. CRT.	ACTIVITES	% *	OBSERVATIONS
1.	Travaux personnels de recherche	50	<ul style="list-style-type: none"> Valorisation de la thèse ou d'autres recherches personnelles par le biais de publications et communications Montage et dépôt de projets/requêtes de recherche, seul·e ou en collaboration

III. TRAVAUX DE RECHERCHE PARTAGÉS (20%)

NR. CRT.	ACTIVITES	% *	OBSERVATIONS
1.	Participation aux activités scientifiques de l'unité de recherche	5	Ex. Organisation de séminaires, Journées d'études ou colloques
2.	Coordination de l'école d'été en études genre BRULAU	15	

IV. AUTRES ACTIVITÉS (0 - 10%)

NR. CRT.	ACTIVITES	% *	OBSERVATIONS
1.	Participation à la gestion de l'Institut et de la Faculté	0	Ex. répondant communication pour l'Institut (10%) ; soutien logistique, administratif ; gestion online ; participation à des séances ou groupe de travail en lien avec la gestion de l'Institut ou de la Faculté, etc.

V. HEURES DE PRESENCE

Si nécessaire, indiquer les plages horaires pendant lesquelles la présence est requise (réception étudiants, expérimentations, etc.)

Présence régulière au bureau souhaitée

Présence obligatoire durant les 3 sessions d'examen (janvier, juin et août)

NB : les premiers assistants sont priés de se référer au règlement sur les assistants en ce qui concerne leur statut (heures de travail, vacances, congé, etc.) et au chapitre IX du règlement de Faculté pour le doctorat, ainsi qu'aux directives ad hoc

Signature 1^{er}.e Assistant.e Date	Signature Prof responsable Date	Visa Direction Institut Date	Visa Décanat Date
	Eléonore Lépinard	André Berchtold	Eva Green

- Le cahier des charges est établi conformément à l'article 10 du règlement sur les assistant.e.s. Le total des points I à IV est égal au taux d'activité.